académie Poitiers

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Poitiers,
Le 19 décembre 2011

Rénovation du B2I

La rénovation des B2I école et collège a été annoncée publiquement sur le site Eduscol le 7 décembre 2011.

Le Brevet Informatique et Internet reste un outil pédagogique. Il évolue pour tenir compte des nouvelles pratiques d'usage du numérique, et pour être plus clairement articulé au livret personnel de compétences :

- Les référentiels de compétences des B2I introduisent la nécessité de porter un regard attentif sur les informations véhiculées et échangées par Internet. Le domaine « attitude responsable » est également renforcé. En insistant sur la réflexion, l'esprit critique, le droit à l'image, les conséquences pour soi et pour les autres, le travail mené autour de ces référentiels développera aussi les compétences sociales et civiques (compétence 6 du socle commun) et celles relatives à l'autonomie et l'initiative (compétence 7).

- Cette évolution concernera prochainement le B2I lycée.

L'articulation avec le livret personnel de compétences autorise différentes modalités de validation : L'obtention du B2I équivaut à l'acquisition de la compétence 4, l'inverse étant aussi possible. Il n'est pas obligatoire de valider 80% des items du référentiel du B2I pour valider la compétence 4 du socle commun.

Pour assurer techniquement cette évolution, l'académie de Poitiers expérimente cette année plusieurs solutions, et prendra des dispositions pour la rentrée 2012 au vu des bilans. Ces derniers seront publiés en fin d'année scolaire 2011/2012 :

- Les écoles qui le souhaitent peuvent expérimenter pour le suivi numérique de l'acquisition des compétences du socle commun les services en ligne LSN (livret scolaire numérique), ou Cerise Prim. Ces services permettent de relier des livrets de suivi à une aide à la décision pour la validation des items du socle commun.

- Les collèges de l'académie, conformément aux orientations définies par Madame le Recteur, disposent de l'application Cerise collège, en prolongement des outils du premier degré décrits ci-dessus.

- Un collège et un lycée expérimentent OBII, également testé à plus large échelle dans d'autres académies. Mis à disposition par la direction des systèmes d'information du rectorat, cette application fonctionne sur le même principe que GIBII. Elle est accessible aux enseignants des établissements expérimentateurs par le portail intranet académique, en utilisant une clef OTP. Des établissements qui n'auraient pas encore commencé à valider des items du B2I cette année sur GIBII peuvent se porter volontaires pour participer à cette expérimentation.

Le transfert des évaluations saisies dans chacun de ces outils vers le LPC (livret personnel de compétences) sera possible par export en fin d'année scolaire.

Dans ces deux outils, les élèves du secondaire peuvent être associés à leur évaluation.

Des établissements peuvent utiliser d'autres outils de suivi s'ils estiment avoir les moyens d'en assurer l'administration et de former les enseignants. La seule nécessité institutionnelle étant de renseigner le livret personnel de compétences pour les élèves de CM2 et de 3ème.

La transition de l'ancien vers le nouveau référentiel sera techniquement effectuée dans notre académie à la rentrée 2012.

Michel Reverchon-Billot

CTICE

Liens complémentaires :
GIBII Poitiers
OBII
LSN
Cerise Prim
Cerise collège
LPC
Référentiel B2I
Portail internet responsable de l'ESEN
Portail internet responsable de la DGESCO